



## Rapport de la séance du conseil communal du 25 mars 2026

<b>Présences :</b>	Jean-Paul Zeimes – bourgmestre Susi Pfeiffer – échevine, Kevin Duarte Fonseca – échevin Monique Ley, Alcinda Lopes Medina, Alexis Schloesser, Sandy Wohl, Tessy Kries – conseiller-ères Philippe Calmes – secrétaire communal
<b>Procurations :</b>	/
<b>Absences :</b>	Kevin Duarte Fonseca (point 1)

### Le conseil communal décide:

1. **unanimentement** d'autoriser le collège des bourgmestre et échevins à engager une action judiciaire en vue de faire reconnaître, par prescription acquisitive, la propriété de la parcelle 175/21, respectivement de la partie de celle-ci servant de voie de liaison entre la rue des Jardins et la rue du Canal.
2. **unanimentement** d'approuver la convention tripartite « Office Social Nordstad 2026 » conclue le 16 janvier 2026 entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, l'OSNOS et les communes membres.
3. **unanimentement** d'approuver la convention d'accès et de coopération relative aux études préparatoires en vue d'une éventuelle reconstruction ou rénovation du pont de Birtrange, signée le 10 mars 2026 entre la commune de Schieren et les propriétaires afférents.
4. **unanimentement** d'approuver un lot de titres de recettes pour l'exercice budgétaire 2025.
5. **unanimentement** d'approuver un lot de titres de recettes pour l'exercice budgétaire 2026.
6. Règlements de circulation temporaires
  - a. **unanimentement** d'arrêter un règlement de circulation temporaire dans le cadre de la manifestation Schiereener Fest 2026, prévoyant notamment la fermeture de la rue du Moulin à la circulation automobile entre le 20 mai 2026 à 08h00 et le 26 mai 2026 à 06h00, ainsi que la fermeture de certains parkings communaux concernés par l'événement.
  - b. **unanimentement** de confirmer les règlements de circulation temporaires 20260304-4 et 20260320-1.
7. Rapports des représentants auprès des différents syndicats intercommunaux, commissions communales et autres entités :

En ce qui concerne le SIDEC, la conseillère Tessy Kries informe le conseil communal que la collecte de vêtements usagés, assurée jusqu'à présent par des associations, a

été arrêtée, mais qu'une solution a été trouvée afin de garantir la poursuite du service, moyennant une participation financière des communes. Elle fait également état d'observations ministérielles relatives aux comptes de l'exercice 2023, notamment quant à certaines primes, traitements et indemnités jugés non conformes. Par ailleurs, une réflexion serait en cours concernant l'organisation future du traitement des déchets dans le cadre des installations du SIDOR, plus particulièrement quant à une éventuelle résiliation du contrat avec SIGRE. Enfin, le SIDEC recommanderait, dans la mesure du possible, de traiter les déchets verts directement sur place.

Au niveau de la DEA, le conseiller Alexis Schloesser indique que des démarches ont été entreprises afin de renforcer l'autonomie énergétique des bassins d'eau, notamment par des installations supplémentaires destinées à garantir une alimentation de secours de 72 heures en cas de panne électrique. Il informe encore le conseil que le belvédère du Napoleonsgaart, classé monument protégé par l'INPA, devra être rénové par la DEA, laquelle poursuit à cette fin des recherches en matière de subventions.

S'agissant du Conservatoire du Nord, il est signalé que le prix net par minute pour l'enseignement musical s'élève actuellement à 63 euros. Le conservatoire chercherait en outre à étendre son rayonnement à de nouvelles communes, notamment dans l'est du pays. Un problème a également été soulevé au sujet des élèves qui quittent les cours en cours d'année scolaire, dès lors que ces situations ne donnent pas lieu à un subventionnement étatique.

Pour ce qui est du SINO, le bourgmestre Jean-Paul Zeimes informe le conseil communal qu'un flyer toutes-boîtes sera distribué dans le cadre du projet de fusion. Il annonce en outre la tenue d'une réunion d'information des conseils communaux le 12 mai 2026. Il indique également que le financement prévu pour la fusion serait plus important que celui accordé dans le cadre de fusions de moindre envergure, tout en précisant qu'il ne serait pas encore pleinement satisfaisant au regard de l'ampleur projetée de la fusion Nordstad. Enfin, il rend compte de l'avancement des groupes de travail réunissant les chefs de service des services administratifs et techniques, lesquels poursuivent leurs travaux préparatoires.

#### 8. Point d'information sur l'actualité politique et questions orales des conseillers et conseillères :

Le bourgmestre informe le conseil communal de plusieurs échéances et rendez-vous à venir, parmi lesquels le prochain conseil communal, une visite de l'abattoir d'Ettelbruck, le Nightshift Meeting, le transport de pales de rotor à travers le village, la 1. Mee Feier, la réunion d'information sur les crues subites, la réunion d'information destinée aux conseils communaux de la Nordstad, le Buergermeeschterdag ainsi que le barrage des ponts à niveau.

En matière de personnel, il est porté à la connaissance du conseil que la convention de remplacement conclue avec la Stauséigemeng sera prolongée de trois mois. Un accord a par ailleurs été donné concernant la demande de télétravail d'une agente. Il est également signalé qu'une prise de contact a été initiée avec Maître Biltgen au sujet

de plusieurs affaires de personnel, notamment en lien avec l'établissement d'une procédure en cas de harcèlement moral.

Parmi les autres informations d'actualité, il est rappelé que la N7 entre Schieren et Ettelbruck sera barrée du 13 avril 2026 au 13 mai 2026. Un rendez-vous avec le S.I.T. est prévu le 29 avril 2026 en vue d'une modification de ses statuts et de l'adhésion de la commune de Schieren.

Il est encore annoncé que le projet de modification du PAP QE ainsi que du RBVS devrait être transmis pour analyse vers la fin du mois d'avril 2026, avec une phase d'examen courant jusqu'à la fin du mois de mai, avant un lancement de la procédure envisagé en juin.

Enfin, il est rappelé que la procédure relative aux PAP « in den Wangerten » et « Bach aus » a été lancée le 18 mars 2026. Une réunion avec les propriétaires concernés par le PAP « am Gapp » est également prévue afin de leur présenter une convention ainsi que la procédure à suivre. Le refus opposé dans le dossier du parking Porte de Schieren a, quant à lui, donné lieu à l'introduction d'un recours gracieux auprès du MECB, en collaboration avec NCR Avocats.

**Le présent rapport reproduit brièvement les décisions formelles prises par le conseil communal. Les indications susvisées sont données sans engagement et sous toutes réserves. En cas d'incohérence, d'erreur ou de divergence, seules les délibérations dûment signées par la majorité des membres du conseil communal font foi.**

Schieren, le 15 avril 2026

Le collège des bourgmestre et échevins,



**Jean-Paul Zeimes**  
Bourgmestre



**Susi Pfeiffer**  
1<sup>re</sup> échevine



**Kevin Duarte Fonseca**  
2<sup>e</sup> échevin